

RÉGLEMENT INTÉRIEUR

Article 1 : organisation

Le Comité Départemental d'Échecs de Lot-et-Garonne (CDE 47) organise le championnat de Lot-et-Garonne Jeunes toutes catégories le dimanche 23 janvier 2022 à la salle des fêtes - Mairie - rue des Anciens Combattants - 47510 Foulayronnes

Article 2 : homologation et appariements

Ce championnat comporte plusieurs tournois répartis suivant les catégories d'âge (U8, U10, U12, U14, U16 et U18). Les tournois sont homologués pour le classement rapide FIDE. Sauf nombre de joueurs insuffisants dans certaines catégories, les tournois se joueront en **7 rondes**.

Avec 9 joueurs et plus, les appariements se font au système suisse intégral.

Avec 8 joueurs et moins, les appariements se font en toutes rondes.

Avec 4 joueurs et moins, les appariements se font en toutes rondes aller-retour.

Les règles du jeu sont celles de la Fédération Internationale des Échecs (F.I.D.E.) en application au 1^{er} janvier 2018. L'article A4 de l'annexe A « Le jeu rapide » s'applique.

Le délai de forfait est de 10 minutes. Pour les appariements, le classement utilisé sera, par ordre de priorité pour chaque joueur, le classement rapide FIDE, à défaut le classement Elo FIDE, sinon le classement ou l'estimation Elo rapide FFE.

Article 3 : cadence

La cadence de jeu est de **15 minutes + 5 secondes/coup pour chaque joueur**.

Article 4 : inscription

Ce tournoi est exclusivement ouvert à tous les enfants licenciés A ou B.

Il n'y a pas de droits d'inscription. Les participants devront toutefois prévenir l'organisateur du championnat de leur participation au **plus tard le vendredi 21 janvier 2022 à 20h00**.

Le pointage aura lieu de 09h00 à 9h45. En cas de retard, le joueur sera apparié pour la ronde 2.

Article 5 : horaires

Ronde 1 : 10h00

Ronde 2 : 10h50

Ronde 3 : 11h40

Ronde 4 : 14h00

Ronde 5 : 14h50

Ronde 6 : 15h40

Ronde 7 : 16h30

Cérémonie de remise des prix : 17h30

Article 6 : classement et prix

Le classement final est établi suivant le nombre de points de parties.

Les systèmes de départage des ex æquo sont dans l'ordre :

Système Suisse : Buchholz tronqué, cumulatif et performance.

Système Toutes-rondes : Confrontation directe, Sonneborn Berger et Koya.

Pour chaque catégorie d'âge et de sexe, le vainqueur sera déclaré champion de Lot-et-Garonne de sa catégorie et le 2^{ème} vice-champion de sa catégorie.

Ce championnat est qualificatif pour les championnats de la ZID Aquitaine.

Pour chaque tournoi mixte, le tiers (arrondi à l'entier supérieur), au minimum 3, des garçons et des filles du classement final seront qualifiés. En plus, chaque club dispose de la possibilité d'une place qualificative pour un joueur de son choix, quelle que soit la raison.

Article 7 : arbitrage

Le tournoi est arbitré par Pierre LAPEYRE, Arbitre Fédéral Elite 2.

Article 8 : comportement des joueurs

Il est interdit d'analyser ou de blitzer dans la salle du tournoi.

Pendant la partie, un joueur ne peut quitter la salle de jeu (zone de jeu, toilettes, buvette) sans la permission de l'arbitre.

Un joueur au trait n'est pas autorisé à quitter la zone de jeu.

Il faut aussi éviter toute discussion et toute lecture suspectes.

Les téléphones portables doivent être complètement éteints. Il faut, si possible, éviter de les apporter dans la salle de jeu.

Les forfaits non justifiés seront signalés au Directeur Juridique de la DNA.

Article 9 : fin de partie

A l'issue de la partie, les joueurs doivent ranger les pièces sur l'échiquier. Le vainqueur (ou le conducteur des blancs en cas de nullité) annonce le résultat de la partie à la table d'arbitrage.

Article 10 :

L'inscription au Championnat de Lot-et-Garonne Jeunes toutes catégories implique l'acceptation du présent règlement et la Charte du joueur d'échecs de la FFE.

Arbitre principal,

Pierre Lapeyre



Le CDE 47,

Le Président, Stéphane INCARDONA

